

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 28 mars 2017

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté, Amphithéâtre Claude Nicolas Ledoux, 1 rue Alfred de Vigny à BESANÇON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45 Reçu le - 5 AVR. 2017

Etaient présents :

C.A.G.B: ANDRIANTAVY Anne-Sophie; BESANCON Jean-Noël; BIZE Thibaut; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc; CAULET Claudine; DEVESA Cyril; DUCHEZEAU Pascal; FALCINELLA Béatrice; FIETIER Vincent; GALLIOU Françoise; JACQUIN Denis; JAVAUX Thomas; LEGAIN Olivier; LOPEZ François; MAGNIN-FEYSOT Christian; MAURICE Yves; MOUGIN Philippe; POISSENOT Danielle; POUJET Yannick; ROCHDI Karima; VAN HELLE Gérard suppléant de WANLIN Sylvie; VIGNOT Anne; VOUGNON Bernard suppléant de BARTHELET Catherine;

Contrôle de légalité

C.C.L.L: DAUDEY Pierre; DUCRET Sylvain; EDME Philippe; MONIOTTE Jacques; PROST Jean-Paul; QUETE Gérard; STADELMANN Jean-Claude;

C.C.V.M: MORALES Roland;

Etaient excusés:

C.A.G.B: AVIS André; BARATI-AYMONIER Sorour suppléant de STHAL Rémi; BARTHELET Catherine; CURIE Pascal; FELICE Alain; HUOT Daniel; JASSEY Michel suppléant de ORY Gilles; LAIDIE Franck; LETHIER Michel; LINDECKER Cédric; LOYAT Michel; MAILLOT Elsa; MICHEL Carine suppléant de POUJET Yannick; MORTON Thierry suppléant LEMERCIER Myriam; PREONI Claude; STHAL Rémi; TAILLARD Fabrice;

C.C.L.L: MAMET Gérard;

C.C.V.M: BERGER Joël; MARCHAL François;

Secrétaire de séance : BOUSSET Jean-Marc

Procuration de vote :

Mandants: FAIVRE Sarah; HUOT Daniel; LINDECKER Cédric; MAILLOT Elsa; MAMET Gérard;

MARCHAL François; STHAL Rémi; TAILLARD Fabrice;

Mandataires: EDME Philippe; LOPEZ François; POUJET Yannick; BIZE Thibaut; DAUDEY Pierre;

MORALES Roland; CAULET Claudine; JAVAUX Thomas

Objet: Compte administratif 2016

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Rapporteur: Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Vice-Président

1. PRESENTATION GENERALE

Taux de réalisation (hors virement de section à section) :

Section de fonctionnement :

SEC	TION DE FONC	TIONNEME	NT		
	DEPEN	SES			
Chapitre		BUDGET TO	TAL 2016 CON CA 2016	SOLIDE	
	Budget primitif 2016	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2016	CA 2016	Taux de réalisation
011 - Charges à caractère général	10 819 951,00	431 155,00	11 251 106,00	11 248 982,17	99,98%
012 - Charges de personnel	2 129 938,00	255 000,00	2 384 938,00	2 383 993,64	99,96%
022 - Dépenses imprévues	47 900,00	-47 900,00	0,00	0,00	d
042 - Opérations d'ordre DAP	3 265 428,00	111 000,00	3 376 428,00	3 372 438,07	99,88%
65 - Autres charges de gestion courante (dont subventions)	351 230,00	4 006 100,00	4 357 330,00	4 161 084,08	95,50%
66 - charges financières (intérêts)	523 570,00	70 000,00	593 570,00	548 692,59	92,44%
67 - charges exceptionnelles	40 800,00	563 000,00	603 800,00	603 627,88	99,97%
68 - provisions	395 211,00	0,00	395 211,00	378 543,00	95,78%
023 - Virement à la SI (autofinancement)	8 307,00	216 745,00	225 052,00	0,00	<u>(#</u>)
TOTAL SECTION	17 582 335,00	5 605 100,00	23 187 435,00	22 697 361,43	97,89%

SEC	CTION DE FONC	TIONNEME	NT		
ν	RECET	TES			9
Chapitre		BUDGET TO	TAL 2016 CON CA 2016	SOLIDE	
	Budget primitif 2016	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2016	CA 2016	Taux de réalisation
002 - Excédent antérieur reporté	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00	0,00%
70 - Produits des services	3 989 989,00	1 550 000,00	5 539 989,00	3 897 567,23	70,35%
73 - Impôts et taxes	194 110,00	0,00	194 110,00	195 479,90	100,71%
74 - Participations	13 148 945,00	3 000 000,00	16 148 945,00	17 721 370,68	109,74%
76 - Produits financiers	3 000,00	0,00	3 000,00	398,05	13,27%
77 - Produits exceptionnels	2 000,00	355 100,00	357 100,00	944 680,85	264,54%
042 - Amortissement des subventions	244 291,00	0,00	244 291,00	244 290,14	100,00%
TOTAL SECTION	17 582 335,00	5 605 100,00	23 187 435,00	23 003 786,85	99,21%

Avant prise en compte de l'excédent de fonctionnement de 2015 affecté en fonctionnement 2016 (700 000 €), l'excédent de fonctionnement 2016 est de 306 425,42€.

Après prise en compte de l'excédent de fonctionnement reporté, il est de 1 006 425,42 €.

Section d'investissement :

S	ECTION D'INVE	STISSEMEN'	Γ		
	DEPEN	SES		Sa.	
Chapitre	1	BUDGET TO	TAL 2016 CONS CA 2016	SOLIDE	18
	Budget primitif 2016 dont reports	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2016	CA 2016	Taux de réalisation
001 - Solde d'investissement reporté	0,00	144 338,24	144 338,24	0,00	0,00%
20 - Immobilisations incorporelles	298 714,58	2 245,00	300 959,58	120 897,01	40,17%
204 - Subventions versées	4 900,00	0,00	4 900,00	4 866,00	99,31%
21 - Immobilisations corporelles	3 374 668,32	1 201 000,00	4 575 668,32	1 535 316,20	33,55%
23 - Immobilisations en cours	1 391 453,06	3 178 100,00	4 569 553,06	3 350 123,95	73,31%
020 - Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00%
040 - Amortissement des subventions	244 291,00	0,00	244 291,00	244 290,14	100,00%
041 - Opérations patrimoniales	1 201 000,00	-1 201 000,00	0,00	0,00	*
16 - Remboursement des emprunts (capital)	2 165 000,00	0,00	2 165 000,00	2 161 019,07	99,82%
27 - Autres charges financières	56 300,00	5 200,04	61 500,04	61 335,90	99,73%
TOTAL SECTION	8 786 326,96	3 329 883,28	12 116 210,24	7 477 848,27	61,72%

SE	CTION D'INVE	STISSEMEN [*]	Γ		
	RECET	ΓES			
Chapitre		BUDGET TO	TAL 2016 CONS CA 2016	SOLIDE	
	Budget primitif 2016 dont report	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2016	CA 2016	Taux de réalisation
001 - Excédent investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	1.967
10 - Excédent de fonctionnement affecté	0,00	998 717,00	998 717,00	998 717,00	100,00%
13 - Subventions à recevoir	1 470 319,00	0,00	1 470 319,00	190 589,45	12,96%
16 - recours prévisionnel à l'emprunt	4 042 273,00	-184 578,76	3 857 694,24	0,00	0,00%
20 - Etudes(annulation de mandats)	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	
23 - Travaux (annulation de mandats)	0,00	2 083 000,00	2 083 000,00	2 082 949,89	100,00%
040 - Dotations aux amortissements	3 265 428,00	111 000,00	3 376 428,00	3 372 438,07	99,88%
041 - Opérations patrimoniales		0,00	0,00	0,00	W.
021 - Virement de la SF (autofinancement)	8 307,00	216 745,00	225 052,00	0,00	*
TOTAL SECTION	8 786 327,00	3 329 883,24	12 116 210,24	6 644 694,41	54,84%

Avant prise en compte du déficit d'investissement reporté (144 338,27 €) mais après l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2015 pour 998 717 € (émission d'un titre), le résultat d'investissement est de – 833 153,86 €.

Après prise en compte du déficit d'investissement reporté, il est de − 977 492,10 €.

Une présentation par section, en dépenses et recettes, par activité et par chapitre est annexée au présent rapport ; sont mentionnés également les taux de réalisation par chapitre.

2. ACTIVITE DECHETTERIES (801)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement portent sur l'exploitation des sites (location de bennes, transport et traitement des déchets) et sur leur entretien et fonctionnement courant (maintenance, entretien des espaces verts, des réseaux et des bâtiments) pour 3 932 017,85 € dont :

- 1 174 479,31 € de transports de déchets,

- 2 236 084,41 € de prestations de services, principalement de traitement de déchets,

- 114 602,91 € de prestations d'entretien et de maintenance,

- 26 300,00 € de frais de gestion des agents affectés à cette activité (rattachement à 2016 dans l'attente de la facturation)
- le solde relevant d'achat de fournitures, de taxes locales, de consommation de fluides et d'énergie, de frais d'assurance,...

Il est souligné quelques dépenses particulières en 2016 :

- les charges de personnel estimées à 811 000 € (rattachées à l'exercice 2016 et à régulariser sur 2017) et par application de clés d'affectation de tous les agents selon les activités
- des charges exceptionnelles pour 2 820,04 € d'intérêts moratoires (61,22 €), de régularisation de rattachement de recettes de 2015 (1 149,98 €) et de titres annulés sur exercices antérieurs (1 608,94 €)

Les frais financiers des emprunts liés à l'activité Déchetteries ont été réglés pour 31 533,06 €.

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 496 199,54 €.

La mobilisation de la dotation pour risque et charges au titre d'une garantie à apporter à TRI sur la signature de 2 contrats d'emprunts pour des travaux n'a pas été nécessaire en 2016.

Les recettes de fonctionnement sont constituées de :

- les contributions des membres d'un montant de 5 164 244,28 € (22,51 € par habitant)
- de la contribution du SYTEVOM au fonctionnement des déchetteries utilisées par ses habitants, pour 2015 et 2016 pour 122 454,40 €.
- les ventes de matières et les prestations de services pour 350 910,67 €
- la participation des éco-organismes, comme ECO-MOBILIER et OCAD3E pour 291 810,48 €
- la location d'un emplacement à ORANGE (7 121,45 €) et le remboursement de frais d'ECO-DDS (25 726,83 €)
- des recettes exceptionnelles pour 533 269,50 € dont 14 700 € au titre de mandats annulés sur exercices antérieurs et 504 536,92 € de régularisations de rattachement à 2015.

La section présente également en recettes une opération d'ordre liée à l'amortissement et l'étalement des subventions reçues pour 108 252,37 €. Cette recette est équilibrée en dépenses d'investissement.

Autofinancement / virement vers la section d'investissement

Au regard des dépenses et recettes de fonctionnement présentées ci-dessus, il est constaté un autofinancement « comptable » de 1 205 087,73 €.

Il est rappelé que le financement de l'activité ITM (installation de tri massification) est assuré par l'activité déchetterie au travers l'application virtuelle d'un tarif « tri et traitement des encombrants ITM » en lieu et place d'un tarif « stockage des encombrants » pour les tonnages concernés.

De même, une partie du financement de l'activité incinération est assurée par l'activité déchetterie au travers l'application virtuelle d'un tarif « incinération des encombrants » en lieu et place d'un tarif « stockage des encombrants » pour les tonnages concernés.

Ces virements sont virtuels puisque la comptabilité analytique est interne et sont matérialisés par des virements de section à section.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les investissements au titre de l'activité Déchetteries, pour 712 342,30 € ont porté sur :

- 118 652,01 € pour des études préalables aux travaux sur les sites de Placey et Devecey, l'établissement du DDAE pour la plateforme de déchets verts des Andiers/Thise et des relevés géotechniques et études ICPE,
- 302 654 € d'immobilisations dont :
 - 51 452,15 € et 87 256,80 € d'aménagements et de travaux divers (imputations différente selon la nature juridique de l'équipement),
 - 129 636,15 € d'achat d'un transmat,
 - 9 147,10 € d'achats de terrains et frais annexes,
 - 21 330,78 € d'outillage divers (nettoyeurs haute pression, scie, servante d'atelier, cloueur,...
 - 3 831,02 € de matériel de bureau, de mobilier et autres équipements

Au regard des contrats d'emprunt signés à ce jour et affectés à l'activité Déchetteries, le remboursement en capital en 2016 a été de 182 653,88 €.

Les autres recettes d'investissement sont les dotations aux amortissements évoquées cidessus, ainsi que des subventions perçues du Département pour 20 082 € et de l'ADEME pour 150 792,50 €.

A titre de complément, les restes à réaliser de 2016 à inscrire en 2017 sur cette activité sont de 2 240 167,80 \in en dépenses et 1 000 000 \in en recettes.

3. ACTIVITE PREVENTION (802)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget 2016 repose sur la poursuite des actions de sensibilisation, notamment auprès des enfants, des animations de proximité et des actions courantes à travers des dépenses de communication, des achats (gobelets, stop pub...) et des prestations de service d'accompagnement (notamment sur les couches lavables) pour 70 875,19 €.

A ce titre, une subvention a été versée au Café des Pratiques (partenariat 2016) pour 4 000 € et au CPIE de la vallée de l'Ognon (Charte 2014-2015 « Jardiner naturellement en

Franche-Comté ») pour 2 795 €. Les subventions PLP aux adhérents se sont élevées à 2 225,91 €.

Les charges de personnel ont été estimées pour 2016 à 112 000 €. Le rattachement sera régularisé sur 2017.

La contribution Prévention pour 2016 s'élève à 250 067,84 €. Les recettes de fonctionnement sont complétées par des recettes exceptionnelles, pour 6 780 €, permettant de régulariser les rattachements de 2015 sur 2016.

Autofinancement / virement vers la section d'investissement

Au regard des dépenses et recettes de fonctionnement présentées ci-dessus, il est constaté un autofinancement de 47 714,21 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement 2016, sur cette activité, ont porté le rachat de droit pour un film à l'ASCOMADE pour 2 245 €, de matériel de bureau et du mobilier, suite au recrutement de 2 nouvelles animatrices et l'installation du service Prévention au Pôle Industriel.

Une subvention de 4 866 € a été versée à la ville de Besançon pour financer l'achat d'une machine à laver.

L'équilibre de la section d'investissement de l'activité Prévention est assuré par les dotations en amortissement (10 130,31 €) et l'autofinancement.

A titre de complément, les restes à réaliser de 2016 à inscrire en 2017 sur cette activité sont de 34 075,83 € en dépenses.

4. ACTIVITE VALORISATION ENERGETIQUE / INCINERATION (803)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement de l'activité Valorisation Energétique / Incinération comprennent en 2016 :

- le contrat d'exploitation de l'usine, la mise en balles et le traitement des mâchefers pour 3 992 655,93 € et le versement de TGAP pour 285 186,65 €,

- des taxes foncières pour 61 007,59 € et d'autres taxes pour 91 918,48 € (taxe d'exploitation des installations classées et CFE-CVAE)

- l'étude sur le devenir de l'usine d'incinération, complétée par des analyses et un suivi environnemental pour 101 553 €,

- la provision semi-budgétaire pour risques et charges au titre du démantèlement de l'usine d'incinération pour 1,60 € par habitant, soit 378 543 €,

- des frais financiers pour 323 133,20 € dont 260 499,75 € d'intérêts des emprunts « classiques » réglés à l'échéance, 67 886,67 € d'intérêts de contrats de swaps et - 5 253,22 € nets d'intérêts courus non échus.

- des charges exceptionnelles pour 2 789,10 € permettant de régulariser des rattachements à 2015.

Les charges de personnel ont été rattachées à 2016 pour 119 374,02 €; elles tiennent compte d'une affectation de tous les agents sur les différentes activités.

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 2 085 044,27 €.

En recettes, les contributions des membres au titre l'activité Incinération ont été perçues pour 5 253 121,25 € dont la contribution à la provision pour risques et charges.

Les ventes de prestations et de matières (le traitement des boues, la vente de vapeur, de

ferrailles et de non ferreux) ont été encaissées pour 1 373 351,27 €.

Outre le reversement de TGAP, dont l'encaissement 2016 a été de 195 479,90 €, les autres recettes de fonctionnement portent sur des recettes exceptionnelles pour 312 927,41 € (liées à des régularisations de rattachement et des mandats annulés sur exercices antérieurs) et des recettes financières sur des opérations de swaps (398,05 €).

Autofinancement / virement vers la section d'investissement

Au regard des dépenses et recettes de fonctionnement présentées ci-dessus, il est constaté un déficit de fonctionnement sur cette activité de 239 892 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les investissements de la compétence Incinération comprennent en 2016 :

- le GER gros entretien renouvellement -, récurrent chaque année, pour 588 535,71 €
- mais également les investissements actés par l'avenant n°3 au contrat avec BIVAL, à savoir la grille du four pour 211 680 € et la refonte du réseau d'air comprimé pour 149 810 € (le solde de cet avenant sera réglé en 2017 restes à réaliser)
- l'installation de systèmes de traitement des gaz acides pour 51 840,80 €,
- des aménagements (soudures, maçonnerie) pour 123 108,63 €
- la mise à jour du logiciel et équipement de gestion de l'usine pour 100 170 €.

Le remboursement en capital des emprunts liés à l'activité Incinération a été réglé pour 1 277 027.40 €.

Le cautionnement au titre des installations classées pour 2016 a été constitué à hauteur de 30 040,90 €.

Une opération d'annulation de mandats des exercices antérieurs, dont l'imputation comptable était erronée a été réalisée en 2016. Elle est équilibrée en dépense (compte 2317) et en recette compte 2313) pour 2 082 949,89 €

En recettes d'investissement, les autres recettes sont les dotations aux amortissements évoquées ci-dessus.

A titre de complément, les restes à réaliser de 2016 à inscrire en 2017 sur cette activité sont de 923 583,32 € en dépenses et 1 000 000 € en recettes.

ACTIVITE TRI (804)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de l'activité s'articule autour du fonctionnement du centre de tri principalement et de son entretien.

Ainsi, les charges à caractère général d'un montant de 1 852 170 € comprennent principalement :

- des prestations de services dont la gestion du centre, pour 1 334 083,13 €,
- des taxes foncières pour 78 250 € et de douanes pour 117 €,
- des achats de fournitures d'entretien, administratives et des vêtements de travail pour
 76 510,02 €
- des assurances, pour 96 769,10 €
- des contrats de maintenance pour 45 667,11 € et des prestations d'entretien pour 4 156,45 €

- le solde est constitué de frais de publications, de sondages sur le taux de poussières et de contrôles divers, ainsi que les achats d'énergies, de carburants, ...

Les charges de personnel ont été rattachées à 2016 pour 384 575,12 €.

Les frais financiers des emprunts affectés à cette activité ont été réglés pour 155 634,57 € dont – 4 082,42 € nets d'intérêts courus non échus.

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 547 906,53 €.

Les recettes de fonctionnement de cette activité sont composées :

- des contributions des membres sont ainsi proposées à hauteur de 2 527 355,46 €,
- de la vente de matières pour 1 136 622,35 €,
- de recettes exceptionnelles pour 8 844,14 € dont des régularisations de rattachement à 2015, des mandats annulés sur exercices antérieurs et des remboursements au titre des assurances,
- des remboursements de frais de VALORPLAST au titre de l'optimisation des transports de déchets de tri pour 3 430,85 €.

La section présente également en recettes une opération d'ordre liée à l'amortissement et l'étalement des subventions reçues pour 21 828,82 €. Cette recette est équilibrée en dépenses d'investissement.

Autofinancement / virement vers la section d'investissement

Au regard des dépenses et recettes de fonctionnement présentées ci-dessus, il est constaté un autofinancement de 194 926,11 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Outre le remboursement en capital des emprunts de l'activité pour 611 337,79 €, la section d'investissement a porté sur l'achat d'immobilisations pour 902 034,82 € dont principalement les aménagements et équipements nécessaires l'adaptation du centre de tri aux extensions des consignes de tri pour 879 940,68 €.

Les autres immobilisations portent sur du matériel de bureau et informatique pour 2 736,15 €, des installations (armoires vestiaires notamment) pour 19 192,16 € et un four micro-ondes et un appareil photo pour 165,38 €.

En 2016, le 1er versement de la caution au titre des établissements classés (ICPE) a été réglé à la Caisse des Dépôts et Consignations pour 31 295 €.

En recettes d'investissement, les autres recettes sont les dotations aux amortissements évoquées ci-dessus.

A titre de complément, les restes à réaliser de 2016 à inscrire en 2017 sur cette activité sont de 138 068,50 € en dépenses et 1 000 000 € en recettes.

6. ACTIVITE ADMINISTRATION GENERALE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'administration générale couvre les frais de fonctionnement du Pôle Administratif et de la Direction Générale du SYBERT, de la communication institutionnelle et les locaux nécessaires à ces activités, mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

En 2016, et pour ce seul exercice, car un budget dédié à cette opération a été ouvert en 2017, l'activité Administration Générale a enregistré les flux en dépenses et en recettes liées au contrat unique Eco-Emballages :

- Dépenses : 3 782 547,72 € pour les reversements aux membres

- Recettes : 3 079 879,10 € de subvention Eco-Emballages et 766 441,20 € de ventes de matières.

Les charges à caractère général, pour 276 554,17 € sont consacrées aux frais de communication institutionnelle, à la logistique du SYBERT et notamment de ses assemblées, à la gestion des locaux et des agents de la City, aux assistances financières, juridiques et en assurance.

Le SYBERT a cotisé et participé à l'ASCOMADE (9 043 €), ATMO (500 €), AMORCE (1 934€), à l'AUDAB (305 €), à ACR (1 890 € pour un total de 13 672 €, en 2016.

Les charges de personnel ont été rattachées à 2016 pour 357 500 € ; elles comprennent la rémunération de la Chargée de Mission ZDZG. La 1ére année de subvention de l'Etat sera perçue en 2017.

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 1 438,58 €.

Hors les recettes liées au contrat unique Eco-Emballages, les recettes de fonctionnement reposent en 2016 sur les contributions des membres pour 628 610,88 € et la régularisation des rattachements à l'exercice 2015 pour 55 321,18 €.

Autofinancement / virement vers la section d'investissement

Au regard des dépenses et recettes de fonctionnement présentées ci-dessus, il est constaté un déficit de financement de 42 373,37 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Des équipements de l'équipe administrative ont été acquis en 2016 pour 496,27 €. Il est rappelé ici que les crédits d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'extension des locaux du Pôle Industriel sont inscrits au budget 2017 dans l'activité Tri.

Les recettes d'investissement sont les dotations aux amortissements évoquées ci-dessus.

7. ACTIVITE VALORISATION ORGANIQUE / COMPOSTAGE (807)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de l'activité Compostage en 2016 est concrétisé notamment par :

- l'achat de composteurs, lombricomposteurs, bioseaux et kits collectifs pour 70 284,51 €,
- des prestations de services pour la gestion des chalets et l'accompagnement des guides composteurs ainsi que du composteur accéléré, les animations scolaires et grand public, le traitement des broyats pour 153 212,86 €,
- des analyses des composts en laboratoires pour 7 119 €,
- des subventions pour l'achat de broyeurs pour 12 159,17 €,
- des subventions de fonctionnement au FJT des Oiseaux et Trivial Compost pour 47 648 €.

- des charges exceptionnelles pour 24 908,03 € au titre des régularisations de rattachements à 2015 et des titres annulés sur exercices antérieurs.

Les charges de personnel ont été rattachées à 2016 pour 229 544,50 €; elles tiennent compte de l'affectation au pro rata de tous les agents sur les différentes activités.

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 62 581,93 €.

En recettes, les contributions ont été appelées pour 34 130,08 €.

La section a également enregistré la revente de composteurs, lombricomposteurs, bioseaux et kits collectifs pour 32 454,95 €. De plus, OCAD3E et l'ADEME ont apporté une participation financière aux projets de fonctionnement pour 45 522,91 €.

Des opérations liées aux rattachements de dépenses à 2015 ont été régularisées pour 15 469,50 € ainsi que des mandats annulés sur exercices antérieurs pour 8 412 €.

Autofinancement / virement vers la section d'investissement

Au regard des dépenses et recettes de fonctionnement présentées ci-dessus, il est constaté un déficit de fonctionnement de 151 374,24 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits d'investissement 2015 ont été consacrés à la construction et à l'installation de chalets de compostage pour 11 014 € et l'outillage correspondant pour 10 959,26 €, ainsi que du matériel de bureau et informatique pour 875,10 €.

Les recettes d'investissement sont constituées des dotations aux amortissements évoquées ci-dessus, ainsi que de la perception d'un acompte de subvention sur la construction et l'installation des chalets de la part de l'ADEME pour 9 081,95 € et du Département pour 10 633 €.

A titre de complément, les restes à réaliser de 2016 à inscrire en 2017 sur cette activité sont de 10 778,53 € en dépenses.

8. ACTIVITE ITM (808)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2016, l'ITM a connu une année de fonctionnement complète; les réalisations portent donc sur des prestations de services et des frais de fonctionnement dont les charges de personnel affecté à la gestion de cet équipement.

Ces charges de personnel sont estimées à 370 000 € (régularisation du rattachement sur 2017)

De plus, en 2016, des intérêts de l'emprunt, mobilisé au printemps 2015, ont été réglés pour 38 391,76 €

Au titre de la fin des paiements de la construction de cet équipement, des intérêts moratoires ont été versés pour 15 698,34 €.

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre de la 1ére dotation aux amortissements de l'ITM pour 169 136,41 €. Les recettes sont constituées de ventes de matières et de marchandises pour 201 504,66€ et de produits de gestion pour 3 657,12 €.

Autofinancement / virement vers la section d'investissement

Au regard des dépenses et recettes de fonctionnement présentées ci-dessus, il est constaté un déficit de fonctionnement de 707 458,08 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les autres immobilisations corporelles ont été acquises pour 129 929,70 € ; elles concernent un solde des travaux de construction pour 14 852,25 €, des installations et ouillages pour respectivement 11 670,15 € et 13 407,30 €.

La charge en capital de l'emprunt mobilisé en 2016 pour les travaux de construction de l'ITM est de 90 000 €.

Outre la dotation aux amortissements de 169 136,41 €, les recettes d'investissement sont constituées de l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2015 sur 2016.

A titre de complément, les restes à réaliser de 2016 à inscrire en 2017 sur cette activité sont de 124 253,59 € en dépenses et 784 937,50 € en recettes.

9. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<u>En matière de ressources humaines</u>, il est rappelé que les agents du SYBERT sont des agents de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon mis à disposition.

Au 31 décembre 2016, les effectifs du SYBERT étaient composés de 47 agents permanents et 15 agents temporaires.

Les charges de personnel à rembourser, pour 2016 (hors frais de gestion) ont été estimées à 2 383 993,64 € dont 1 280 556,92 € de rattachement à 2016 à régler sur 2017.

Les charges de personnel représentent 10,5% des réalisations en dépenses de fonctionnement et 7,90% de l'ensemble des dépenses réalisées.

En matière de dette, l'encours au 31 décembre 2016 est de 18 164 980,57 € (soit 79,18 € par habitant sur la base 2016 de 229 420 habitants ou 81,10 € sur la base 2017 de 223 984 habitants)

- charges de la dette au budget 2016 :
 - en capital : 2 161 019,07 €
 - en intérêts et autres frais financiers (ICNE, swaps) : 548 692,59 €.

Au 31 décembre 2016, 15 contrats étaient signés par le SYBERT et 3 nouvelles lignes, après consultation, analyse et négociation, avaient fait l'objet d'un engagement détaillé pour 4 M€ (1, 1 et 2 M€); les contrats ont été signés début 2017 (restes à réaliser de 2016 sur 2017). Au 31 décembre 2016, le taux moyen de la dette est 2,79 %, la durée vie résiduelle des contrats (jusqu'à extinction totale de la dette actuelle) est de 11 ans et 9 mois et la durée de vie moyenne (vitesse moyenne de remboursement de la dette) est de 6 ans.

Répartition par type de taux :

Туре	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	11 077 418 €	60,98%	3,33%
Variable	3 823 563 €	21,05%	1,06%
Change	3 264 000 €	17,97%	2,97%
Ensemble des risques	18 164 981 €	100,00%	2,79%

Répartition par prêteur :

% du CRD	CRD	Prêteur
28,86%	5 242 310 €	CAISSE D'EPARGNE
26,19%	4 757 322 €	CREDIT FONCIER DE FRANCE
25,44%	4 620 516 €	SFIL CAFFIL
11,15%	2 024 832 €	SOCIETE GENERALE
8,37%	1 520 000 €	BANQUE POSTALE
100,00%	18 164 981 €	Ensemble des prêteurs

CRD : capital restant dû.

10 EQUILIBRE GLOBAL

L'excédent de fonctionnement 2016 (hors excédent des restes à réaliser de 2016 sur 2017) permet de couvrir le déficit d'investissement 2016.

	2015 : pou	r mémoire	20	16
CA EN €	Fonctionnement en €	Investissement en €	Fonctionnement en €	Investissement en €
(+) Recettes	17 838 909,35	6 657 585,85	23 003 785,85	6 644 694,41
(-) Dépenses	17 130 189,12	7 453 736,35	22 697 361,43	7 477 848,27
(=) Résultat d'exécution	708 720,23	- 796 150,50	306 425,42	- 833 153,86
Résultat reporté de l'année antérieure	989 996,77	651 812,26	700 000,00	- 144 338,24
RESULTAT PAR SECTION	1 698 717,00	- 144 338,24	1 006 425,42	- 977 492,10
RESULTAT TOTAL	+ 1 554	378,76	+ 28 9	33,32

Une présentation synthétique des données financières est présentée en annexe du présent rapport.

Par ailleurs, le Rapport d'Activité 2016, dont une version en cours, a été transmise dans le cadre du l'envoi du rapport du présent Comité, fait l'objet d'une présentation.

A l'unanimité, le Comité élit Monsieur Jean-Marc BOUSSET comme Président de séance.

Madame Catherine THIEBAUT, Présidente du SYBERT, se retire et ne prend pas part au vote.

A la majorité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2015 du SYBERT.

Pour extrait conforme,

Le 1^{er} Vice-Président du SYBERT, Jean-Marc BOUSSE/T

Rapport adopté à la majorité.

Pour: 39 Contre: 0 Abstention: 1

Ne prennent pas part au vote: 0

Préfecture du Doubs

Reçu le -5 AVR. 2017

Contrôle de légalité



Syndicat de Besançon et sa Région pour le Traitement des Déchets (SYBERT)

Préfecture du Doubs e - 5 AVR. 2017 Contrôle de légalité

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU **COMPTE ADMINISTRATIF 2016** (article L. 2313-1 du CGCT)



Reçu le

Compte Administratif 2016



MOINS DE DÉCHETS NOUS, ON AGIT!

Le Compte Administratif 2016 sera présenté et voté en séance plénière du SYBERT, le 28 mars 2017 Il présente les réalisations des dépenses et les recettes liées aux différentes activités tant investissement qu'en fonctionnement. En 2016, le SYBERT était composé de 8 adhérents, représentant 229 420 habitants.

Rappel des contributions votées pour 2016

principalement constituées des contributions de ses membres. ressources propres du SYBERT sont notamment





PARTIE APPELEE PAR HABITANT

- au titre du développement de la communication institutionnelle et transversale 2,74 € HT par habitant pour la partie "administration générale", dont 0,29 € HT
- 1,09 € HT par habitant pour la partie "prévention",
- 1,50 € HT par habitant pour la partie "compostage"
- 22,51 € HT par habitant pour la partie "déchetterie"

PARTIE APPELEE POUR LE TRI ET LA MASSIFICATION

compte des flux apportés et de leurs caractéristiques. Pour chaque structure de collecte, les contributions sont appelées en tenant

Les prix unitaires appelés sont les suivants :

19,1€HT/t	Transfert et mise en balle sans tri
5,00 € HT/t	Transfert du verre
8,00 € HT/t	Transport des refus de tri
100,00 € HT par caractérisation	Frais de caractérisation (norme AFNOR)
305 € HT/t	Tri des emballages seuls
154,00 € HT/t	Tri des emballages papiers en mélange
CONTRIBUTION	FLUX

Rappel des contributions votées pour 2016



La partie appelée pour l'incinération comprend deux tarifs:

- 102,50€ HT/t sans TGAP
- 4,13 €HT/t de TGAP (fixé par la loi de finances 2016).



Le montant de la contribution au titre de cette provision est de 1,65 € HT par habitant en 2016.

charges avait été actualisé et permettait d'atteindre un total estimé entre 2015 et Le programme de constitution de la provision semi-budgétaire pour risque et 2020 de 3 613 643,25 € HT, toutes choses égales par ailleurs



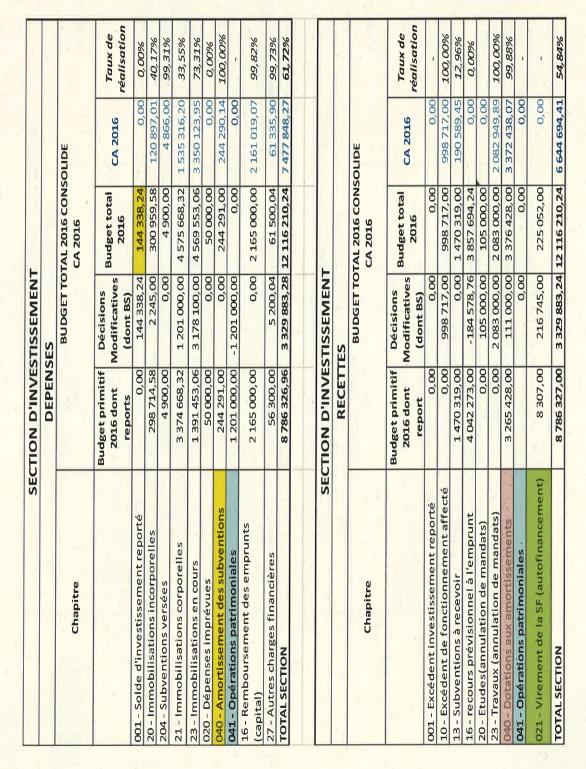


Réalisations 2016 : fonctionnement

SECT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TIONNEME	TV		
		BUDGET TO	BUDGET TOTAL 2016 CONSOLIDE	SOLIDE	
Chapitre			CA 2016		
	Budget primitif 2016	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2016	CA 2016	Taux de réalisation
011 - Charges à caractère général	10819951,00	431 155,00	11 251 106,00	11 248 982.17	99.98%
012 - Charges de personnel	2 129 938,00	255 000,00	2 384 938,00	2 383 993,64	99,96%
022 - Dépenses imprévues	47 900,00	-47 900,00	0,00	0,00	ű.
042 - Opérations d'ordre DAP	3 265 428,00	111 000,00	3 376 428,00	3 372 438,07	99,88%
65 - Autres charges de gestion courante (dont subventions)	351 230,00	4 006 100,00	4 357 330,00	4 161 084,08	95,50%
66 - charges financières (intérêts)	523 570,00	70 000,00	593 570,00	548 692,59	92,44%
67 - charges exceptionnelles	40 800,00	563 000,00	603 800,00	603 627,88	99,97%
68 - provisions	395 211,00	0,00	395 211,00	378 543,00	95,78%
023 - Virement à la SI (autofinancement)	8 307,00	216 745,00	225 052,00	0,00	
TOTAL SECTION	17 582 335,00	5 605 100,00	5 605 100,00 23 187 435,00 22 69	73	97,89%
SECT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TIONNEME	F		
	RECETTES	ΓES			
		BUDGET TO	BUDGET TOTAL 2016 CONSOLID	SOLIDE	
Chapitre			CA 2016		
	Budget primitif 2016	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2016	CA 2016	Taux de réalisation
002 - Excédent antérieur reporté	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00	0,00%
70 - Produits des services	3 989 989,00	1 550 000,00	5 539 989,00	3 897 567,23	
73 - Impôts et taxes	194 110,00	0,00		195 479,90	
74 - Participations	13 148 945,00	3 000 000,00	16	17	
76 - Produits financiers	3 000,00	0,00	3 000,00	398,05	
77 - Produits exceptionnels	2 000,00	355 100,00	35	944 680,85	
042 - Amortissement des subventions	244 291,00	0,00		244 290,14	100,00%
TOTAL SECTION	17 582 335,00		23 187 435,00	5 605 100,00 23 187 435,00 23 003 786,85	99,21%



Réalisations 2016 : investissement





Les restes à réaliser de 2016 sur 2017

RESTES A REALISER PAR IMPUTATION ET ACTIVITE

Les engagements d'investissement non soldés au 31 décembre 2016, tant en dépenses qu'en recettes, seront inscrits au budget 2017 en tant que restes à réaliser suivants :

- Dépenses : 3 581 715,07 €
- Recettes: 4 796 072,50 €
- ➤ Excédent : 1 214 357 ,43 €

A titre de précisions, en recettes, les restes à réaliser comprennent 3 contrats d'emprunt pour un total de 4 M€, nécessaires au financement des investissements 2016 et des restes à réaliser de 2016 sur 2017.

3 581 715,07	TOTAL	
898 540,00	Incinération	2317
9 920,00	TRI	2313
1 384,15	TRI	2183
1 259,30	Prévention	2183
122 659,59	ITM	2182
10 778,53	Compostage	2182
32 816,53	Prévention	2182
22 832,39	Déchetteries	2182
16 546,41	Incinération	21758
2 925,1	Incinération	217538
739 458,5	Déchetteries	21745
5 571,80	Incinération	21735
1 594,00	ITM	2158
47 558,41	Déchetteries	2158
1 302 067,4	Déchetteries	2145
126 764,35	TRI	2135
128 251,00	Déchetteries	2111
110 787,50	Déchetteries	2031
MONTANT	ACTIVITE	IMPUTATION
	DEPENDED DINVESTISSEIVENT	

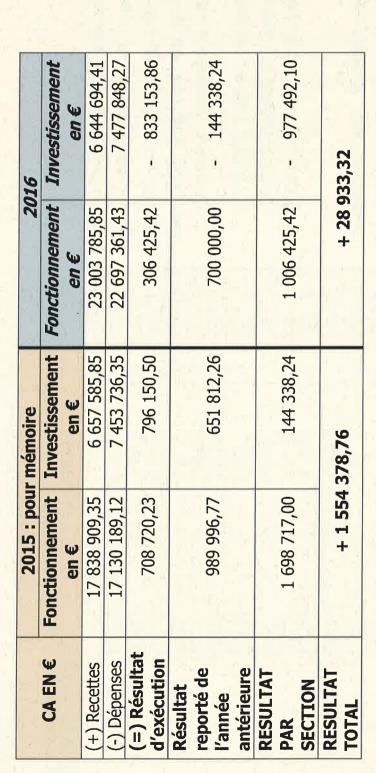
4 796 072,50	TOTAL	
1 000 000,00	ĪRI	1641
1 000 000,00	Incinération	1641
2 000 000,00	Déchetteries	1641
784 937,50	MTI	1318
11 135,00	Compostage	1318
MONTANT	ACTIVITE	IMPUTATION
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	



MOINS DE DÉCHETS

-

Equilibre global du CA 2016





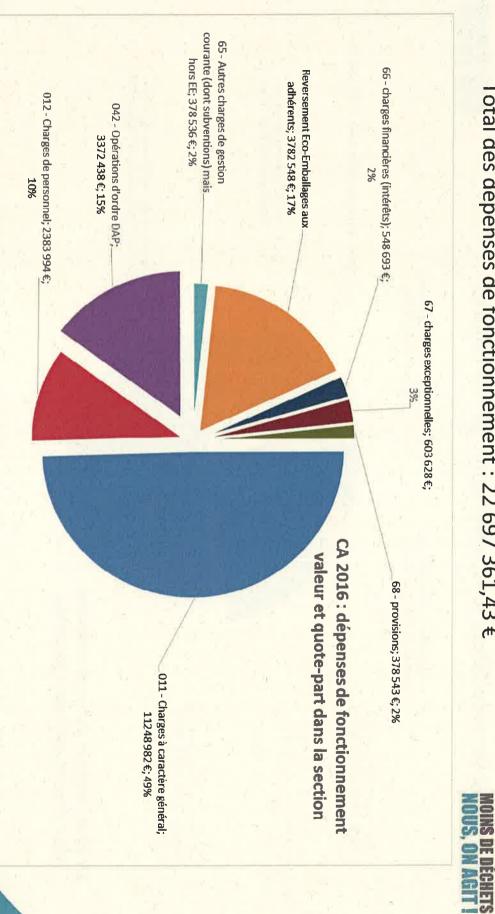




Dépenses de fonctionnement par chapitre



Total des dépenses de fonctionnement : 22 697 361,43 €



E

Recettes de fonctionnement par nature



Total des recettes de fonctionnement : 23 703 786,25 €

MOINS DE DÉCHETS NOUS. ON AGIT!

Produits des services dont TGAP; 1081 656 €; 5% Excédent de fonctionnement reporté; 700 000 €; 3% Amortissement des subventions (ordre) et autres; 244 290 €; 1%. exceptionnelles; 945 079 €; 4% Autres recettes financières et

Autres subventions reçues; 505 880 €; 2%

subvention et ventes matières Eco-Emballages; 3814 587 €; 16% Contribution des membres dont provision, TGAP et rattachement; 13515 140 €; 57%

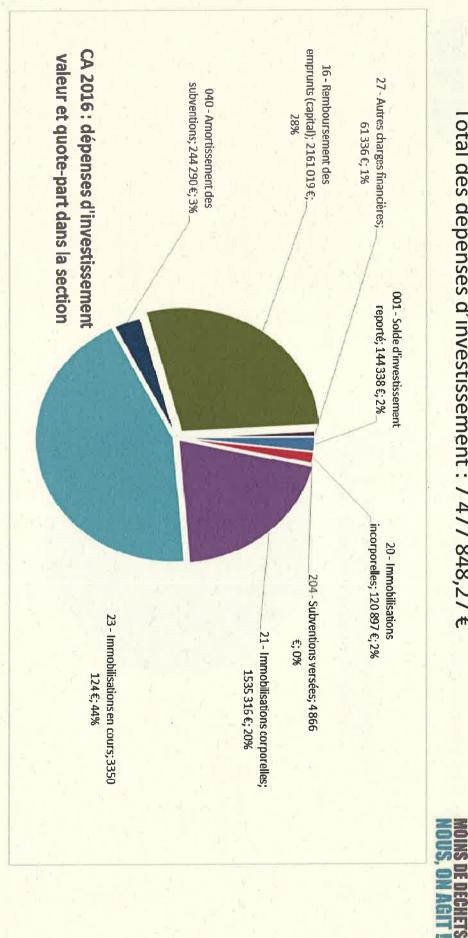
Ventes de matières hors Eco-Emballages; 2897 155 €; 12%

CA 2016: recettes de fonctionnement valeur et quote-part dans la section

Dépenses d'investissement par chapitre



Total des dépenses d'investissement : 7 477 848,27 €



Recettes d'investissement par chapitre



MOUS, ON AGIT!

Total des recettes d'investissement : 6 644 694,91 €

10'- Excédent de fonctionnement affecté; 998 717 €; 15% valeur et quote-part dans la section CA 2016: recettes d'investissement

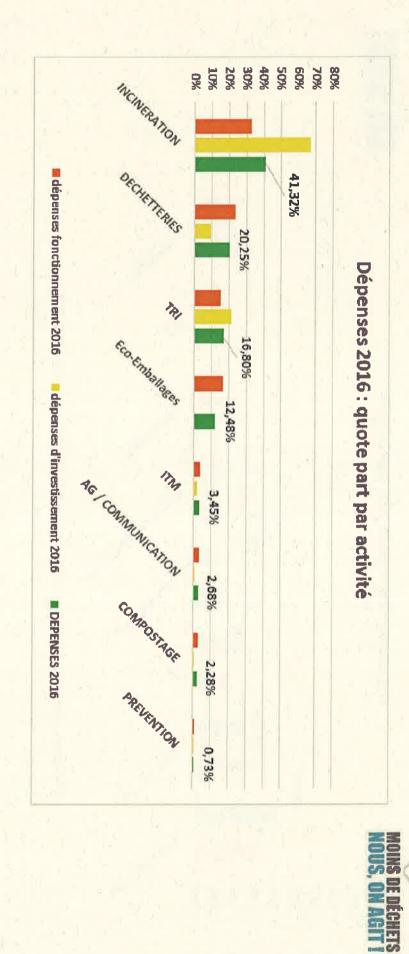
13 - Subventions à recevoir;

190 589 €; 3%

23 - Travaux (annulation de mandats); 2082 950 €; 31% amortissements; 3372 438 €; 51% 040 - Dotations aux

Dépenses par activité, investissement & fonctionnement 0000

SYBERT

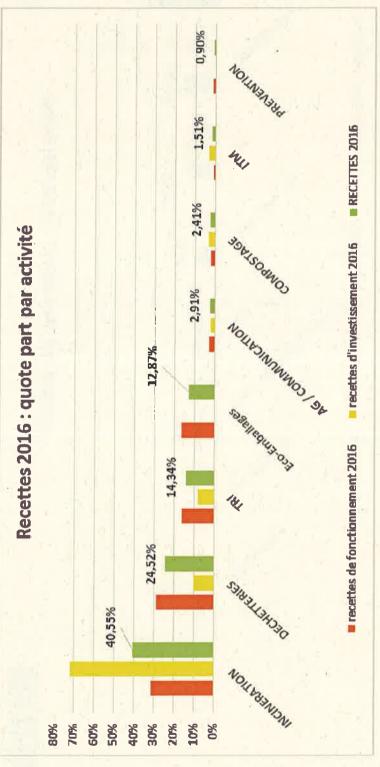


Fonctionnement + Investissement = 30 175 209,70 € hors résultat 2015 repris (144 338,24 €)

Recettes par activité, investissement & fonctionnement







Fonctionnement + Investissement = 29 648 481,26 € hors résultat 2015 repris (700 000 €)

Dette : structure et recours à l'emprunt effectif

de 229 420 habitants ou 81,10 € sur la base 2017 de 223 984 habitants) L'encours au 31 décembre 2016 est de 18 164 980,57 € (soit 79,18 € par habitant sur la base 2016



en capital : 2 161 019,07 €

en intérêts et autres frais financiers (ICNE, swaps) : 548 692,59 €

et 2 M€); les contrats ont été signés début 2017 (restes à réaliser de 2016 sur 2017). consultation, analyse et négociation, avaient fait l'objet d'un engagement détaillé pour 4 M€ (1, 1 Au 31 décembre 2016, 15 contrats étaient signés par le SYBERT et 3 nouvelles lignes, après

de 11 ans et 9 mois et la durée de vie moyenne est de 6 ans. Au 31 décembre 2016, le taux moyen de la dette est 2,79 %, la durée vie résiduelle des contrats est

Répartition par type de taux :

2,79%	100,00%	18 164 981 €	Ensemble des risques
2,97%	17,97%	3 264 000 €	Change
1,06%	21,05%	3 823 563 €	Variable
3,33%	60,98%	11 077 418 €	Fixe
Taux moyen (ExEx,Annuel)	% d'exposition	Encours	Туре

Répartition par prêteur:

100,00%	18 164 981 €	Ensemble des prêteurs
8,37%	1 520 000 €	BANQUE POSTALE
11,15%	2 024 832 €	SOCIETE GENERALE
25,44%	4 620 516 €	SFIL CAFFIL
26,19%	4 757 322 €	CREDIT FONCIER DE FRANCE
28,86%	5 242 310 €	CAISSE D'EPARGNE
% du CRD	CRD	Prêteur





Les ressources humaines du SYBERT



Il est rappelé que les agents du SYBERT sont des agents de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon mis à disposition. Au 31 décembre 2016, les effectifs du SYBERT étaient composés de 47 agents permanents et 15 agents temporaires. Les charges de personnel à rembourser, pour 2016 (hors frais de gestion) ont été estimées à 2 383 993,64 € dont 1 280 556,92 € rattachement à 2016 à régler sur 2017. Au CA 2016, les charges de personnel représentent 10,5% des réalisations en dépenses de fonctionnement et 7,90% de l'ensemble des dépenses réalisées.